

PLAN DE DÉCONFINEMENT

Organisation de la vie quotidienne

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 COMMERCE		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Commerces (hors marchés en plein air, bars, restaurants, etc) et centres commerciaux < 40 000 m ²	 Uniquement de première nécessité	 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture en cas de non-respect (Masque recommandé pour les personnels et les clients)	
Marchés en plein air	 Possibilité d'ouverture à la main du Préfet	 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture par le Préfet	
Centre commerciaux > 40000m²	 	 Fermeture possible par le Préfet en cas de zone de chalandise importante	
Coiffeurs, instituts de beauté, etc.	 	 Sous réserve du respect des guides sanitaires	
Bars, cafés, restaurants	 	 	